

1952-1997 :
L'UPPTT, DÉJÀ 45 ANS !

GAZETTE PHILATELIQUE

ISSN 0293-4132

N° 67 - AVRIL 1997



MUROL 97 : L'UNION DES PHILATÉLISTES DES PTT SOUFFLE SES 45 BOUGIES !



**INNOVATION :
L'ŒUVRE
D'UN POSTIER
SUR UN TIMBRE**



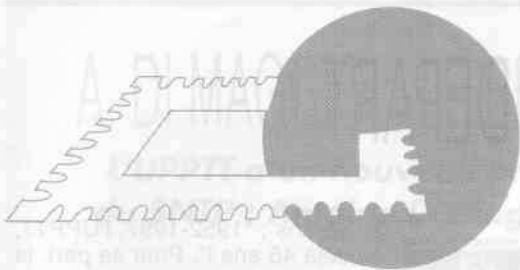
**LE TRANSPORT
DE COURRIER
PAR CHIEN
DE TRAÎNEAU**



**MAYOTTE :
PROGRAMME 1998
ET BUREAUX
EN EXERCICE**

**RENCONTRE AVEC ANTOINE DI MAGGIO,
DIRECTEUR DU SERVICE NATIONAL DES TIMBRES-POSTE ET DE LA PHILATÉLIE**





N° 67
AVRIL 1997

GAZETTE PHILATELIQUE

PUBLICATION TRIMESTRIELLE
DE L'UNION DES PHILATELISTES DES PTT

UNION DES PHILATELISTES DES PTT, association déclarée sous le n° 52748 (loi de 1901). Siège social : 38 rue Vignon, 75009 Paris, tel 01 40 07 00 09, fax 01 40 07 01 14. Minitel : 3614 Tatou puis UPPTT. CCP 8841 11 W Paris. **Président d'honneur** : Antoine Di Maggio. **Premier président** : Xavier Moreschi. **Présidents honoraires** : René Gayoux, Jean-François Gleizes. **Président général** : Jean-François Logette. **Secrétaire général** : Gérard Chauveau. **Trésorier général** : André Laurent. **Vice-présidents** : Pascal Bladinières, Alain Daillet, Michel Liffard, Jean-François Thivet.

Service des échanges : Michel Carrière, 11 av. Mgr de Fumel, 34700 Lodève. **Service marcophilie** : Antoine Garcia, 1 av. du Gal Leclerc, 94700 Maisons-Alfort. **Service nouveautés** : Bernard Mathion, 184 rue de la Roquette, 75011 Paris. **Service cartophilie** : Michel Bablot, 142 av. de Gaulle, 33520 Bruges. **Service télécartes** : Alain Fauché, 14 lot. Marlène, Louens, 33290 Le Pian Médoc. **Circulations marcophiles** : Alain Herbinet, BP 7032, 14081 Caen cedex. **Centrale d'achat** : Hervé Nicolas, BP 2, 93501 Pantin cedex. **Echanges de télécartes** : Philippe Malige, 8 rue Tournevent, 33185 Le Haillan.

Groupes régionaux affiliés à la Fédération Française des Associations Philatéliques. **Aquitaine** : Claude Lhote, BP 613, 33006 Bordeaux Cedex. **Auvergne** : Philippe Bauban, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand cedex 1. **Bas-Rhin** : Daniel Bascou, CIF, 14 rue T. Mann, 67087 Strasbourg cedex 2. **Basse-Normandie** : Jean-Claude Labbé, 3 rue des boutons d'or, 14610 Cambes en Plaine. **Bourgogne** : Danièle Spilmont, France Télécom Cacir, 4/6 rue Pierrat, 21600 Longvic. **Bretagne** : Hubert Perez, La Poste, 56580 Bréhan. **Centre** : Bernard Lefevre, 4 rue Colbert, 45100 Orléans. **Champagne-Ardenne** : Denis Collas, 41 rue Prévert, 51100 Reims. **Corse** : René Frappa, Petre Alte, 20129 Bastelicaccia. **Franche-Comté** : Jacques Sarrazin, 53B rue du Collège, 25480 Pirey. **Haute-Normandie** : Evelyne Barbay, BP 9, 76850 Bosc le Hard. **Haut-Rhin** : Yves Lehmann, BP 1484, 68072 Mulhouse cedex. **Ile-de-France** : Jean-François Logette, 37 rue de la Duée, 75020 Paris. **Languedoc-Roussillon** : Jean-François Gleizes, 22 bis, rue Enclos Fermaud, 34000 Montpellier. **Limousin** : Georges Rejou, France Télécom, 25 rue Michaud, 87033 Limoges cedex. **Loire** : Antoine Dupont, 1 chemin du Sablat, 42600 Ecotay l'Olme. **Lorraine** : Pierre Horny, Direction de La Poste, BP 4027, 54039 Nancy cedex. **Midi-Pyrénées** : Lucien Sanchez, 8 rue Pagnol, 31100 Toulouse. **Nord-Pas-de-Calais** : Jean-Guy Dallo, 180 rue Cordonnier, 62400 Béthune. **Pays de Loire** : Louis Souchu, 3 rue Liszt, 44700 Orvault. **Picardie** : Jacky Delafosse, 5 Res. Baléares, 80240 Roisel. **Poitou-Charentes** : Pierre Compain, Route d'Azat-le-Ris, 86390 Lathus-St-Rémy. **Provence-Alpes-Côte d'Azur** : André Laurent, DR France Télécom, 78 Bd du Sablier, BP 830, 13278 Marseille cedex 08. **Rhône-Alpes** : Alain Daillet, 39 av. Jaurès, 69007 Lyon.

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

	Pages
Aide-mémoire	3
Le 45 ^e anniversaire	4
Des nouvelles flammes en couleur à La Poste !	4
Rencontre avec Antoine Di Maggio	5
Les chiens de traîneaux	6-7
Compléments sur Mayotte	7
La page des jeunes	8
Le trophée Innovation	9
Initiation : le matériel du philatéliste (suite)	10-11
Bibliothèque	12
Télécartes	13
Nouveautés	14
Actualité	15
Cartophilie	16
Les mots croisés	17
NOTRE GRAND JEU-CONCOURS	17
Les nouvelles brèves	18
Les petites annonces	18

En couverture : la carte postale créée par Christian Chabert pour la 45^e Assemblée Générale de l'Union des Philatélistes des PTT (voir page 4) ; le timbre "Innovation Participative", émis en janvier 1997 ; le timbre de Monaco (1983) sur les chiens nordiques ; le premier timbre commémoratif de Mayotte, paru le 2 janvier 1997.

En 4^e de couverture : le cachet et la flamme de l'A.G. de l'UPPTT à Muroi ; l'enveloppe "Bossu de Notre-Dame" proposée aux adhérents de l'UPPTT (voir page 15).

Revue trimestrielle éditée par l'Union des Philatélistes des PTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, tél. 01 40 07 00 09, fax 01 40 07 01 14.

Directeur de la publication : Jean-François Logette.

Fondateur : Jean-François Gleizes.

Ancien rédacteur en chef : Gaston Sagot.

Rédacteur en chef : François Mennessiez,

BP 853, 25025 Besançon Cedex 4, tél. 03 81 48 33 77.

Secrétariat de rédaction : Lucie Vaurabourg - Gérard Chauveau.

Conseiller technique : Gérard Miguel.

Gestion du fichier : Danielle Sié, Marie-Hélène Lauff.

Appui logistique : René Barrière.

Composition et impression : Empreinte, La Belle Etoile, 25770 Franois.

Abonnement : 1 an, 30 F ; 2 ans, 60 F.

Anciens numéros : 15 F l'exemplaire. **Bulletin d'abonnement** ci-contre.

Dépôt légal : avril 1997. La Gazette est membre de l'Association de la

Presse Philatélique Francophone (collège C).

La "Gazette Philatélique" n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord par écrit du directeur de la publication.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnez-vous à la Gazette, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Souhaite recevoir la Gazette Philatélique (cocher la case choisie) :

un an, 30 F deux ans, 60 F abonnement de soutien, 50 F (un an)

Date : Signature :

A retourner à : Gazette Philatélique, BP 853, 25025 Besançon cedex 4,
avec un chèque exclusivement libellé à l'ordre de "UPPTT".

45^{ème} ANNIVERSAIRE : TOP DÉPART !

Jean-François Logette, président général, a donné le départ de la célébration du 45^{ème} anniversaire de l'Union des Philatélistes des PTT le vendredi 17 janvier, lors de la première réunion de l'année du Conseil d'Administration national de l'UP.

Le point d'orgue de cette célébration consistera en une grande (plusieurs centaines de cadres) exposition philatélique "open" (c'est-à-dire sans condition de diplôme pour participer), qui se tiendra au Musée de la Poste à Paris, du 27 septembre au 5 octobre. Cette exposition rassemblera les meilleures collections des adhérents de l'Union en matière de timbres-poste, de marcophilie, de télécartes et de cartes postales. En outre sera présentée une rétrospective des actions de l'Union, avec les différentes affiches éditées par l'UPPTT depuis sa création, une vitrine rassemblant ses productions "extra-philatéliques" (cravates, pin's, médailles, loupes...), ainsi



Document : © Editions Cérés

qu'un échantillon significatif des "Gazettes Philatéliques" (les plus anciennes, et les plus belles couvertures).

Cette exposition sera accompagnée de la sortie de plusieurs flammes sur Paris, avec des textes différents : "1952-1997, l'UPPTT fête ses 45 ans"; "1952-1997, l'UPPTT souffle ses 45 bougies"; "1952-1997, l'UPPTT commémore ses

45 ans"; "1952-1997, l'UPPTT, déjà 45 ans !". Pour sa part, la Gazette devrait sortir un numéro spécial, comme elle l'avait fait en 1992.

Au niveau des groupes, une exposition itinérante devrait voir le jour, qui visiterait successivement six Délégations de La Poste (hors l'Île-de-France, qui accueille l'exposition de septembre, et la Délégation Centre-Massif Central, qui reçoit celle de l'Assemblée Générale, à Muro). Cette exposition sera bien entendu accompagnée d'un bureau temporaire par site,

et de nombreux souvenirs, sur lesquels nous reviendrons dès notre prochain numéro. Une carte postale spéciale "45 ans" sera également créée par le service cartophile de l'Union.

Au moment où nous écrivons ces lignes (février 1997), bien d'autres surprises sont en gestation. Chut, donc ! Nous y reviendrons dès la prochaine Gazette.



DES NOUVELLES FLAMMES EN COULEUR À LA POSTE !

Les bureaux de poste disposaient jusqu'à présent de machines Sécap ou Megras pour oblitérer le courrier déposé dans les boîtes aux lettres.

Désormais, la célèbre firme séquanaise "Fisch" viendra proposer ses machines à oblitérer avec une originalité qui ravira les collectionneurs, mais également les municipalités qui sollicitent La Poste pour leur campagne touristique : une flamme en couleur.

La particularité de cette flamme est d'offrir une illustration en couleur au lieu d'une impression traditionnelle en noir. Un dispositif d'encriers, placé en juxtaposition du petit cylindre d'impression, permet d'apposer une flamme-annonce ou publicitaire comportant jusqu'à 11 couleurs différentes.

Personne ne doute que cette révolution dans le domaine des flammes va considérablement modifier le marché, et nous sortir de cette monotonie noire et blanche que nous observons depuis près de 100 ans !

D'ores et déjà, des bureaux de poste de communes au nom évocateur ont adopté les machines à oblitérer "Fisch". C'est ainsi que Cordes-sur-Ciel, dans le Tarn, propose une flamme représentant un très bel arc-en-ciel, Nancy Porte des Îles un très beau chardon pourpre et vert, un sonneur chamarré à Turckheim, dans le Haut-Rhin, une campagne pour le respect des feux tricolores au bureau de poste de Juville, en Moselle.

Actuellement à titre de test, les machines "Fisch" se développent dans l'Est et le Sud-Ouest de la France, mais à l'examen de la qualité de ces flammes, nous ne doutons pas que demain, c'est l'ensemble des bureaux de poste dotés d'une machine à oblitérer qui se mettra à la couleur.

O. Thu

En illustration : timbres "Cordes" et "Nancy" ; les flammes en couleur de ces villes vont permettre de magnifiques affranchissements ! (Compte tenu de la publication de la Gazette en noir et blanc, il ne nous a pas paru utile de reproduire les flammes citées.)



MUROL 97 : LE DÉBUT DE LA FÊTE !

La 45^{ème} Assemblée Générale de l'UPPTT, du 20 au 23 mars 1997, a vu l'édition d'un certain nombre de souvenirs de qualité. Un bureau temporaire avec cachet illustré grand format (voir 4^{ème} page de couverture) et une flamme spéciale ont été mis en service à cette occasion. Par ailleurs, une carte postale originale, créée par Christian Chabert, a été éditée (reproduite en couverture de la présente Gazette), tandis qu'un transport de courrier à cheval était organisé le samedi.

Les souvenirs réalisés sont les suivants :

- un carnet porte-timbres, à 50 F (oblitéré du cachet spécial, sur enveloppe : 60 F);
- une enveloppe illustrée "Château de Muro", oblitérée au prix de 15 F;
- la carte postale oblitérée du cachet spécial à 13 F (carte nue : 10 F);
- un jeu de deux enveloppes oblitérées du Premier et du Dernier Jour de la flamme, à 20 F;
- une lettre transportée à cheval, à 30 F pièce.

L'ensemble de ces souvenirs est disponible auprès de votre président de groupe, ou à défaut auprès de l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

A. DI MAGGIO : LE BEAU TIMBRE DOIT S'ADRESSER À TOUS !

L'UPPTT a un nouveau président d'honneur, également nouveau directeur du SNTP : Antoine Di Maggio. Celui-ci a bien voulu répondre aux questions sans concession de la Gazette.



- Antoine Di Maggio, pouvez-vous rappeler à l'ensemble de nos lecteurs les grandes étapes de votre carrière ?

- Je me définis avant tout comme un pur produit de la promotion interne, puisque j'ai débuté en tant qu'agent d'exploitation au téléphone, avant de graver les échelons : contrôleur, puis inspecteur aux Chèques Postaux. J'ai intégré l'E.N.S.-P.T.T. en 1973. J'ai occupé les fonctions de directeur de La Poste du Var de 1984 à 1989. Affecté à la direction du courrier depuis cette date, j'ai exercé des responsabilités successives dans les secteurs des centres de tri, de la distribution et de la messagerie. Je suis directeur du Service National des Timbres-Poste et de la Philatélie (S.N.T.P.) depuis le 1er novembre dernier.

- Quels ont été vos premiers contacts avec la philatélie ?

- En tant que directeur de La Poste du Var, je m'étais impliqué dans le développement de la philatélie dans ce département. La création du Musée Régional du Luc a été de ce point de vue une expérience très enrichissante. Le timbre-poste est un produit qui tire l'image de La Poste vers le haut. De plus, c'est un produit à marge.

- Quels regards portez-vous sur les philatélistes ?

- Ce sont des gens passionnés, rigoureux, organisés, qui trouvent à travers le timbre l'occasion de se cultiver, de communiquer, de voyager, de rêver. Je les trouve sympathiques.

- Et sur l'Union des Philatélistes des PTT ?

- L'UPPTT a le mérite de regrouper l'ensemble des postiers et télécommunicants philatélistes.

Elle est un relais essentiel de la démarche philatélique nationale vers les associations locales.

- Quel jugement portez-vous sur l'état actuel de la philatélie française ?

- J'ai le sentiment que le timbre-poste, d'une manière générale, est peu présent auprès du grand public, et notamment auprès des jeunes. La présence du timbre tend progressivement à diminuer, ce qui est dommageable pour l'image de La Poste et du courrier.

- Et sur la production philatélique de La Poste ?

- C'est un univers qui est parfaitement maîtrisé, avec un planning et un suivi de fabrication très rigoureux, depuis la parution du programme philatélique jusqu'à l'approvisionnement des bureaux de poste. Cela suppose d'ailleurs un professionnalisme, une rigueur et un savoir-faire que l'on n'imagine pas, vu de l'extérieur. En moyenne, un

timbre-poste est émis chaque semaine sans le moindre retard. L'I.T.V.F. (Imprimerie du Timbre-Poste) est la première imprimerie à être certifiée ISO 9002.

- Les "Prêts-à-Poster" ne sont-ils pas un danger pour la philatélie ?

- Le Prêt-à-Poster est un formidable défi relevé par la Direction du Courrier de La Poste face à la diminution du trafic courrier. C'est une réaction très positive et une réussite. Le volume de ses ventes a enregistré au cours des douze derniers mois une hausse sensible. Même si je considère que le Prêt-à-Poster n'est pas tout à fait dans l'univers de la philatélie, le fait qu'il véhicule l'image du timbre et qu'il favorise les échanges de courrier me le rend sympathique. De plus, c'est nous qui le fabriquons.

- D'une manière générale, comment trouvez-vous les timbres français ?

- Nos timbres sont appréciés dans le monde entier. Ils ont une qualité de finesse remarquable, ce qui démontre le professionnalisme de notre structure. Le goût du public nous conduira à les rendre plus lisibles et plus colorés.

- A ce propos, quelles évolutions entendez-vous mener en la matière ?

- Nous sommes en train de redéfinir la stratégie de la philatélie pour les prochaines années. Les grands axes doivent encore être validés, mais on peut sans grand risque de se tromper dire qu'il faut rééquilibrer la structure de la population des collectionneurs en faveur des jeunes; que le beau timbre doit s'adresser non seulement aux collectionneurs, mais aussi au grand public; qu'il faut développer le marché du beau timbre et de la philatélie, donc son chiffre d'affaires; qu'il faut s'ouvrir au marché international et ne pas se restreindre au marché intérieur.

- Plus concrètement, quels services entendez-vous développer au sein du S.N.T.P. pour cela ?

- Tout d'abord, consolider et amplifier l'action de communication afin de développer et véhiculer l'image du beau timbre; ensuite, augmenter le marketing-produits par l'accroissement des produits philatéliques, et donc du chiffre d'affaires; enfin, créer une fonction "service-clients" pour mieux répondre aux attentes de nos clients et mieux les satisfaire.

- Vous êtes également président de l'Association pour le Développement de la Philatélie (A.D.P.). Quelle action y mènerez-vous ?

- J'entends développer la concertation dans cette structure où toutes les parties prenantes de la philatélie sont présentes, et y favoriser les échanges de confiance.

Et dans l'immédiat, je souhaite préparer de manière rigoureuse et avec toute la dimension que cela requiert l'exposition philatélique internationale "PhilexFrance 99".

- A quand un timbre commémoratif à 2,70 F, que beaucoup de philatélistes réclament ?

- La demande existe, en effet. J'ai toutefois une interrogation sur ce point. Lorsque l'on affranchit une correspondance avec un beau timbre, c'est que l'on accorde une attention particulière au destinataire. En conséquence, on choisira un affranchissement au tarif de la lettre plutôt qu'à celui de l'écopli.

- Et à quand une nouvelle "Marianne" ?

- Là aussi, la demande existe. Certains extrapolent en partant du principe qu'à chaque nouveau septennat doit correspondre une nouvelle Marianne. Pour l'instant, il n'y a pas de décision officielle en ce sens.

- En conclusion, et d'une manière très générale, comment peut-on développer la philatélie en France ?

- Je suis preneur de toutes les suggestions dans ce domaine. Ce qui me semble de nature à favoriser la philatélie, c'est d'arriver à faire des timbres de qualité, colorés, et que le public pourra se procurer sans difficultés.

*Propos recueillis le 7 février
par Pascal Bladinières
(Photo : Phil-Infos)*

LE NOUVEAU PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'UPPTT

Guy Lormand, directeur du Service National des Timbres-Poste et de la Philatélie (S.N.T.P.), et président d'honneur de l'Union des Philatélistes des PTT depuis 1986, a fait valoir ses droits à la retraite au cours du second semestre 1996. Il a été remplacé à la tête du S.N.T.P. par Antoine Di Maggio.

Contacté par Jean-François Logette et Pascal Bladinières, Antoine Di Maggio a bien voulu accepter le poste de président d'honneur de l'UPPTT qu'occupait son prédécesseur.

Antoine Di Maggio n'est pas un inconnu pour nombre d'adhérents de l'Union, puisque le groupe Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'UPPTT, entre autres, garde le souvenir de contacts fructueux avec lui lors de son passage comme directeur de La Poste du Var de 1984 à 1989.

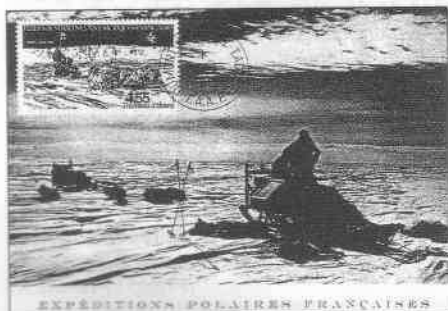
Né en 1941 à Tunis, le nouveau président d'honneur est marié et père de deux enfants.

La Gazette, au nom de l'ensemble des adhérents de l'Union, lui souhaite la bienvenue et ne doute pas qu'il saura très rapidement communiquer à tous nos lecteurs sa chaleur humaine et sa spontanéité.

LE TRANSPORT DU COURRIER PAR CHIEN DE TRAÎNEAU

Le meilleur ami de l'homme a aussi été dans certaines régions froides le meilleur ami du courrier. Dominique Tallet raconte.

Chasseur, gardien, source de chaleur et compagnon de lutte contre la solitude, le chien nordique a assuré très tôt la survie de l'homme dans les grands déserts glacés de l'Arctique. Coureur de grand fond, adapté aux climats très froids, c'est un athlète du plus haut niveau. Aussi l'homme l'a-t-il dressé et utilisé pour la traction des charges et comme moyen de transport (doc. n° 1, carte maximum confectionnée à partir du timbre des TAAF "Traîneau à chiens").



Doc. n° 1

Le chien de traîneau a donc très rapidement joué un rôle non négligeable dans l'acheminement du courrier. La ruée vers l'or en Alaska fut pour beaucoup dans ce développement. Le transport du courrier par des attelages de chiens de traîneau vit le jour vers l'année 1925 dans la province du Québec et au Labrador, au Canada. Ce fut la naissance de la "Labrador Dog Team Poste" (doc. n° 2, un des premiers plis "par cométique" acheminé par la Poste à chiens de traîneau du Labrador : entier postal (enveloppe) à 3 cents, oblitéré au départ. à Québec le jour de Noël 1925, oblitération par flamme illustrée Doc. n° 2



d'un attelage de chiens pour les sports d'hiver au Québec. L'enveloppe, destinée à un postier de Clarke City, est illustrée d'un attelage de chiens attelés en double. Au verso, on relève le cachet de passage à Betsiamites le 30 décembre 1925, soit plus de 450 km de trajet en 5 jours, et le cachet d'arrivée à Clarke City en date du 13 janvier 1926, après 400 km de pistes supplémentaires).

Quand l'avion se mit à assurer le service postal, les attelages ne furent plus utilisés que durant l'hiver, de la poste à l'aire d'atterrissage de l'aéronef, à travers rivières et lacs gelés (doc. n° 3, pli expédié de Clarke City, à destination de New-York, et transporté par les chiens de traîneau de la Poste canadienne entre Clarke City et Sept Îles : cachet de départ de Clarke City en date du 25 février 1944, arrivée à New-York le 2 mars).



Doc. n° 3

Les Etats-Unis eurent eux aussi leur service de transport de courrier par chiens de traîneau (doc. n° 4, entier postal (enveloppe) des Etats-Unis transporté par chien de traîneau. Oblitération de départ : Lewinston, Maine, 2 février 1929; au dos, cachet d'arrivée : Minot, Maine, le 4 février. Attelage "mushé" (conduit) par les frères Alden et George Pulsifer), avec en particulier l'Alaska Dog Team Post (doc. n° 5, lettre transportée par Alaska Dog Team Post, au tarif de 3 cents, de Selawik (cachet au départ du 6 décembre 1946) à Kotzebue (arrivée le 13 décembre), pour une distance de 120 km).

Le transport de courrier par chien de traîneau a également donné lieu à des opérations exceptionnelles, à l'image du raid réalisé vers 1950 par l'attelage de Cecil A. Moore, qui s'était attaqué au record de distance en la matière, en reliant Fairbanks en Alaska à Lewinston dans le Maine, soit une distance de plus de 5 000 miles, c'est-à-dire plus de 8 000 kilomètres. Tous les types de terrain furent



▲ Doc. n° 4

▼ Doc. n° 5



rencontrés pour ce raid, qui connut d'énormes difficultés, autant financières que techniques. Vu le retard pris, il fallut monter les traîneaux sur des roues pour certaines régions traversées durant l'été. Prévu de 1949 à 1950, ce raid est arrivé vers avril 1951. Plusieurs plis furent déposés par le musher (conducteur) Moore dans diverses villes ou points de ravitaillement traversés, cette souscription lui permettant de payer une partie de la nourriture de ses chiens de traîneau (doc. n° 6, lettre transportée par l'attelage de Cecil Moore : signée par le musher, elle a été postée à Fargo, dans le Nord Dakota, le 29 juin 1950).

En France, une seule expérience de transport de courrier par chien de traîneau est recensée : elle eût lieu dans les Alpes, en 1938, et fut tentée par Paul-Emile Victor. Celui-ci la raconte dans son ouvrage "Chiens arctiques" : "avec nos chiens ramenés du Groënland, mes camarades et moi fîmes dans les Alpes un certain nombre de démonstrations en guise d'entraînement pour la traversée de l'Inlandis Groënlandais. Par le col du Lautaret enseveli par la neige et par conséquent fermé, nous réussissons le 26 janvier 1938 la liaison postale Monétier les Bains - La Grave et retour dans la journée, les tampons de la Poste en font foi : Monétier, 8 h 30; Lautaret, 11 h; La Grave, 12 h 50; Lautaret, 15 h; Monétier, 17 h 30, liaison effectuée avec un homme assis tout le temps, soit 60 km en 6 h 35, vitesse moyenne réelle : plus de 7 km/h. On n'avait jamais vu cela :



Doc. n° 6

le courrier par voie normale prenait environ 3 à 4 jours" (doc. n° 7, entier postal A 2 de 1937 avec un timbre à 15 centimes en complément pour tarif du 12 juillet 1937. Carte au départ de Monétier-les-Bains pour La Grave, avec retour à Monétier, puis envoi via Briançon).

Aujourd'hui, ces chiens ne sont plus utilisés que pour des exploits sportifs. La technologie et le modernisme, notamment grâce aux motoneiges, ont tué le mythe des courses à l'échelle humaine. Quant à l'Antarctique, les

chiens y sont interdits, suite au traité de Madrid en 1992 (d'où l'existence de seuls raids humains vers le Pôle Sud).

Il nous reste à rassembler cette petite histoire postale... pour ne pas perdre notre histoire.

D. Tallet



Doc. n° 7

P.S. Bien entendu, l'auteur est à la disposition de chacun pour échanger documents et points de vue sur ce thème. Lui écrire directement : Dominique Tallet, Jouannet, 47310 Estillac.

MAYOTTE : PRECISIONS ET COMPLEMENTS

Comme nous le disions dans notre précédent numéro, Mayotte a émis ses premiers timbres le 2 janvier (doc. ci-dessous : enveloppes 1^{er} Jour des deux premiers timbres commémoratifs, réalisées par l'UPPTT). Voici, en complément, la situation du réseau postal mahorais à la date du 1^{er} janvier 1997.



Ce réseau comporte 11 bureaux de plein exercice, 7 agences postales et 10 correspondants postaux.

Les 11 bureaux sont Mamoudzou (ouvert en 1963), Mtzamboro (1988), Chirongui (1988), Sada (1988), Dzoumogné (1992), Combani (1992), Dembéni (1992), Coconi (1992), Passamainti (1994), Kawéni (mars 1995) et Pamandzi (28 novembre 1996). Deux nouvelles ouvertures sont prévues, Dzaoudzi en 1997 et Kani Kéli en 1998.

Les 7 agences postales sont Bandrélé, Bouéni, Kani Kéli, Mtsangamouji, Ouan-gani, Poroani et Tsingoni. En 1997 devrait s'ajouter Acoua, tandis que l'agence de Kani Kéli sera remplacée par un bureau de plein exercice en 1998.

Les 10 correspondants postaux sont Acoua (passage en agence postale prévu en 1997), Bouyouni, Chembényoumba, Chiconi, Choungui, Handréma, Mutsamu-du, Mzouazia, Passi Kéli et Sohoa.

Les bureaux de plein exercice et les agences postales utilisent tous un "timbre à date" manuel, qui devrait donc se ren-

contrer sur les nouvelles figurines mahoraises. Les correspondants postaux, quant à eux, n'assurent que la distribution du courrier, et seuls deux d'entre eux (Mzouazia et Chiconi) disposent d'un "timbre à date", dont l'utilisation est d'ailleurs relativement rare pour l'oblitération de figurines.

Par ailleurs, un timbre à date grand format illustré à validité permanente a été mis en service le 2 janvier 1997 à Mamoudzou.

Une flamme d'oblitération illustrée est en service au bureau de Mamoudzou, et celui de Kawéni a également été doté, au 2 janvier, d'une flamme en faveur de la philatélie de Mayotte (flamme reproduite dans la précédente Gazette). Enfin, le bureau de Pamandzi utilise une machine à oblitérer sans flamme illustrée.



La Gazette remercie Jean-Louis Sénéga pour la communication de ces renseignements.

LES COINS DATÉS SUR PLANCHES "MARIANNE"

Voici les coins datés des planches des 10 timbres "Marianne de Briat" surchargés "Mayotte" qui ont été utilisés à partir du 2 janvier 1997 dans l'archipel. A l'évidence, l'émission de ces timbres était prévue depuis un certain temps ...!

Valeur	Dates	Valeur	Dates
0,10 F	7/12/1995	2,70 F	9/10/96
0,20 F	3/6/1996	3,00 F	20/5/1996
0,50 F	6 et 9/9/96	3,80 F	24/9/1996
1,00 F	4/10/1996	5,00 F	4/10/1996
2,00 F	5/9/1996	10,00 F	14/10/1996

LE PROGRAMME PHILATÉLIQUE 1998 DE MAYOTTE

Date d'émission	Valeur	Thème	Lieu de vente anticipée
Février	2,70 F	Le port de Longoni	Dzoumogné
Février	3,00 F	Tortue marine	Chirongui
Avril	1,00 F	Planning familial	Dembéni
Avril	30,00 F	Poste aérienne : oiseau	Coconi
Juin	3,00 F	Carnaval des enfants	Mamoudzou
Juin	3,80 F	La Barge	Dzaoudzi
Septembre	2,70 F	Mariama Salim	Sada
Septembre	3,00 F	Mosquée de Tsingoni	Combani
Novembre	2,00 F	Pêche traditionnelle au Djarifa	Sada
Novembre	3,00 F	Poisson	Mtzamboro

LA PAGE DES JEUNES... ET DES AUTRES !

LE TIMBRE DU TRIMESTRE

Notre rubrique devrait plutôt s'intituler le "coup de colère du trimestre", au regard de plusieurs timbres émis en ce début d'année.

Le 3 février, tout d'abord, est paru un timbre fêtant le vingtième anniversaire du centre Georges Pompidou. Il représente l'escalier automatique extérieur de ce centre, soit un détail de la façade. Il y a 20 ans, un timbre avait déjà été consacré au sujet, plus grand, montrant la façade du bâtiment dans son intégralité, avec un commentaire plus large puisqu'on y parlait du "Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou". On peut donc s'inter-



roger sur l'intérêt de cette nouvelle émission, surtout à travers une illustration qui n'apporte pas grand-chose de nouveau (à moins qu'elle ne représente "l'accès à la culture" ???).

De même, La Poste a émis le 10 février deux timbres sur les thèmes "Joyeux Anniversaire" et "Bonne Fête". Là encore, des timbres, quatre très précisément, étaient déjà parus sur le sujet, il y a deux ans, dans le cadre du carnet "Plaisir d'Ecrire", et, avouons-le, leurs illustrations étaient beaucoup plus attractives ! Au jour où un

grand nombre de philatélistes condamnent l'inflation des émissions de timbres, pourquoi n'avoir pas tout simplement ressorti en feuilles les timbres parus en 1993, en actualisant leur valeur faciale ?

En 1996, La Poste a émis un timbre sur le 50^e anniversaire du Festival de Cannes (sans le vendre en Premier Jour durant le festival, ni même à Cannes !), timbre dont le graphisme peut apparaître relativement pauvre par rapport au timbre émis quinze ans plus tôt pour le 35^e anniversaire de ce festival. De même, on a beaucoup décrit le dessin de la "Semeuse" émise dans le cadre de la "Journée du Timbre" 1996... Certes, il n'est pas facile de faire preuve d'originalité artistique, surtout vis-à-vis de sujets ayant déjà eu un timbre.

Espérons qu'au cours des mois à venir on assistera à moins de redites dans les sujets choisis et plus d'accessibilité pour le grand public vis-à-vis de leur représentation graphique ! C'est nécessaire si l'on veut redonner aux jeunes le goût de collectionner (et c'est bien, semble-t-il, l'intention des nouveaux responsables de la philatélie à La Poste, voir en page 14 !).

7 000 F neuf selon les types). Il est vrai qu'il comporte des variétés dans la dentelure, et des dessins différents pour cause de double poinçon (ombre sous la troisième arche du pont, cassure du cadre intérieur droit). Cela dit, le plus étrange réside dans la représentation graphique du monument lui-même. En effet, le pont comporte un nombre d'arches beaucoup plus important que celui figurant sur le timbre : il semble donc que le dessinateur, contraint par le format de la vignette, ait simplifié la réalité volontairement. Il ne faut pas se fier à ce timbre pour entamer une savante discussion sur ce monument !

D'autre part, et c'est beaucoup plus étrange car aucune explication n'existe de ce phénomène, Cheffer a écrit le mot "République" avec deux lettres "U" différentes : la première est le "U" normal, la seconde a la forme d'un "V", qui correspond au "U"

LE TIMBRE MYSTERIEUX

Il n'est pas toujours facile de reconnaître la provenance d'un timbre. De quel pays est originaires celui-ci ?



Réponse page 12

LE TIMBRE CACHE

Voici un timbre français qui évoque, derrière le personnage célèbre représenté, un site géographique bien connu. De quel site s'agit-il ?



Réponse page 12

LE TIMBRE QUIZZ

Voici cinq timbres français, représentant cinq personnages célèbres.



▲ 1

▲ 2

▼ 3



Prenez la première lettre du nom du 1^{er}, la 2^e du nom du 2^e, et ainsi de suite.

En mélangeant les cinq lettres ainsi obtenues, vous obtiendrez un mot lié à la philatélie.

▼ 4



▼ 5



Réponse page 12

romain. Pourquoi cette bizarrerie ? Parce que le pont est à l'origine un aqueduc romain ? On se perd aujourd'hui encore en conjectures sur ce point !

LE TIMBRE EN FOLIE



En 1929, la Poste française, qui a comme en ces quelques années plus tôt à émettre des timbres grand format, décide de représenter un site célèbre de notre pays (c'est une première, si on excepte le timbre de la série des "Orphelins de la guerre" montrant le Lion de Belfort), et choisit le pont du Gard. Ce majestueux aqueduc, de 273 mètres de long et 49 mètres de haut, franchit la rivière et sa vallée à proximité de Remoulins. Le timbre le représentant est dessiné et gravé par Henry Cheffer, qui réalisera aussi à la même époque le timbre "Port de La Rochelle".

Malgré un tirage de 2,6 millions d'exemplaires, ce timbre est aujourd'hui l'un des plus cotés du catalogue de France (2 à

TROPHÉE INNOVATION : RENCONTRE AVEC L'AUTEUR

Le timbre "Innovation participative", paru le 27 janvier, représente pour la première fois la création d'un postier. La Gazette a rencontré ce collègue, Jean-Pierre Lalanne, qui travaille à la Délégation Bourgogne-Rhône-Alpes de La Poste.

- Jean-Pierre Lalanne, pourquoi un "Trophée Innovation" ?

- Depuis les années 80, l'innovation participative s'est attachée à organiser la participation du personnel dans la proposition de solutions simples et innovantes sur tout ce qui concerne leur travail et la vie de l'entreprise. Pour La Poste, c'est l'AVIP, Agence pour la Valorisation de l'Innovation Participative, qui est chargée du développement de cette dimension essentielle du progrès de l'entreprise. Tous les deux ans, La Poste récompense les agents qui s'y investissent, et un Trophée est remis aux innovateurs.

- Comment a été choisi ce Trophée ?

- Pour 1997, l'Avip avait souhaité récompenser la créativité professionnelle des innovateurs par la créativité artistique des postiers. Un challenge national avait été lancé début 1996, avec un règlement simple : réaliser en toute liberté une oeuvre (dessin, peinture, sculpture...), cette oeuvre devant pouvoir être miniaturisée et reproductible en série. Ce sont 600 oeuvres qui ont été produites par tous les postiers de tous les horizons ! Les jurys de Délégations en ont retenu 83, puis le jury national, composé de membres externes et internes à La Poste, en a sélectionné 12, parmi lesquels le Trophée Innovation a été choisi.

- C'est donc votre oeuvre, Jean-Pierre Lalanne, qui a été retenue. Comment a-t-elle été conçue ?

- Le challenge à relever a consisté pour moi à traduire, visuellement et dans l'espace, la notion d'innovation. J'ai d'abord défini celle-ci comme étant une modification, une amélioration, c'est-à-dire un changement. D'où le titre de l'oeuvre : "Innover, c'est changer". Le Trophée représente trois silhouettes d'hommes reliés entre eux dans une action collective. Le montant gauche de l'oeuvre matérialise l'imagination de l'innovateur; le montant horizontal, de forme plus régulière, est soutenu par celui qui porte l'idée, la structure (le manager ou le responsable); quant au montant de droite, bien rectiligne, c'est la réalisation, c'est l'entreprise qui utilise l'idée. Voilà ce que j'ai voulu dire ... et peut-être pourquoi j'ai été retenu !

- Qu'est-ce qui a amené La Poste à reproduire le Trophée sur un timbre ?

- Dès le lancement du challenge national, le directeur de l'Avip a souhaité que le Trophée puisse être l'occasion de valoriser l'innovation participative, et que la démarche adoptée à cette occasion soit connue bien au-delà des structures de La Poste. Le timbre s'est révélé très rapidement comme pouvant être un média permettant de remplir cet objectif.

- Quelles ont été vos relations avec les divers acteurs ayant participé à la création du timbre ?

- Dès que mon oeuvre a été retenue, l'Avip m'a demandé, par contrat, de céder tous mes droits afin d'en réaliser des reproductions, y compris sous la forme de timbre. L'oeuvre a été photographiée sous divers angles. Puis il a été fait appel à Claude Andréotto, qui a fait le fond coloré évoquant l'idée de remise en question, de changement. J'ai reçu un montage en couleurs du timbre agrandi, c'était le "bon à tirer" que j'ai signé pour accord.

- Comment avez-vous vécu cet événement ?

- Pour les besoins d'un livre, j'ai rédigé un court texte de présentation de ma réalisation : "Imaginer, réaliser, participer et être reconnu par ses pairs, quel bonheur et quelle fierté".



"Imaginer, réaliser..." : c'est un challenge que j'ai conduit et où j'ai le sentiment d'avoir réussi à traduire une idée en trois dimensions avec une valeur du message en très peu de signes.

"Participer et être reconnu par ses pairs..." : c'est le Trophée. Je commence à prendre conscience d'une réussite : j'ai des signes de reconnaissance de la part de collègues (des coups de fil, des articles dans la presse interne...).

"Quel bonheur, quelle fierté..." : au mois de décembre 1996, j'ai été invité à visiter l'Imprimerie des Timbres à Périgueux, où j'ai pu assister à la sortie des premières planches du timbre. Oui, quel bonheur de voir son "bébé" sous une autre forme ! Quel chemin parcouru depuis mon coin d'établi, jusqu'à l'affairement de tous ces professionnels pour "sortir le timbre" !

- Avez-vous participé au lancement du timbre ?

- Oui, après avoir participé à la remise du Trophée aux innovateurs de La Poste le vendredi 24 janvier, je suis allé au Musée de la Poste les samedi et dimanche, pour la vente anticipée. J'ai pu rencontrer Antoine Di Maggio, le directeur du S.N.T.P., devant les 12 oeuvres finalistes, dont le Trophée, qui étaient exposées. Puis, l'après-midi, j'ai participé à une séance de dédicace avec Claude Andréotto. De retour à Lyon, en collaboration avec les agents des guichets philatéliques de la Recette Principale, j'ai exposé une réduction du Trophée et un certain nombre de mes créations. Beaucoup de philatélistes et de non-philatélistes sont venus acheter le timbre et le faire dédicacer.

- Ce timbre a-t-il changé quelque chose dans votre vie ?

- Pas réellement, mais peu à peu, je prends conscience du bien-fondé de ma démarche sur le plan artistique. Créer, c'est un challenge. A partir d'un matériel simple, courant, comme un bout de fil de fer, c'est parvenir à représenter une idée. Je ne suis pas un sculpteur, je suis un assembleur d'objets, afin qu'on puisse les voir autrement, porteurs d'un message.

- Vous avez d'autres passions ?

- Je collectionne des découpages effectués dans diverses revues, je mets ça dans une boîte et quand l'idée m'en vient, quand je sais ce que je veux faire dire aux personnages, je réalise des collages/montages avec bulles. Après avoir analysé une situation professionnelle, ou autre, je peux ainsi faire passer des tas de choses, car sous forme humoristique.

A part ça, j'aime beaucoup le bricolage, c'est un passe-temps qui suppose beaucoup de concentration à ce que l'on fait ... sinon on se brûle, quand on fait une soudure !

- Et la philatélie ?

- Je connais le timbre. J'ai eu l'occasion, il y a une dizaine d'années, d'être en mission de formation à l'Ecole des Postes du Burundi. Sur place, j'ai découvert des stocks importants de timbres. Ce sont autant de supports d'information qui ont été utilisés par les élèves pour le montage d'une exposition philatélique traitant de divers thèmes tels que les coiffures, les habitations ou les animaux en Afrique.

Et puis je dois dire que ma femme, adhérente au groupe Rhône-Alpes de l'UPPTT, collectionne les timbres de France et les enveloppes "Premier Jour" !

Propos recueillis par Alain Daillet
(Photo : Lyon Reportage)

COLLECTION ET COMPÉTITION

Pour collectionner, il faut de la matière première. Il existe plusieurs types de collections possibles. Quand le collectionneur a fait son choix, il ne lui reste plus qu'à exposer, pour faire partager sa passion et susciter de nouvelles vocations. André Bourcet poursuit ses explications pédagogiques.

L'ELABORATION D'UNE COLLECTION

Il existe de multiples façons de se procurer des timbres et documents philatéliques ou postaux. En voici les principales.

• Le ramassage

Au début, procédez à une récolte en vrac : enveloppes entières, flammes, timbres les plus banals qui soient, auprès de tous les fournisseurs que vous pouvez côtoyer : famille, amis, entreprises, etc. Insistez pour que ceux-ci vous conservent les plis dans leur entier, nous avons vu que parfois un timbre sur lettre, de par son oblitération, était infiniment plus intéressant que découpé.

• Les correspondants étrangers

Ils permettent d'obtenir des timbres neufs ou oblitérés de leur pays, ainsi que certains documents au moment de leur parution. On trouve des offres et des adresses dans toutes les rubriques "petites annonces" de la presse philatélique (*doc. n° 1 : extrait de la "Gazette" n° 59*).

- Collectionneur de timbres oblitérés de France, je serais heureux de trouver des amis pour échanger des timbres, sur la base de l'Yvert 94. J'offre timbres oblitérés des pays d'Europe de l'Ouest, sur mancoliste. Giuseppe Novelli, Via G. Quattrucci 29, 00046 Grottaferrata (Roma), Italie.

- Coopérant français en poste au Mali souhaite entrer en relation avec collectionneurs français. Je peux collecter timbres et documents philatéliques africains, notamment le Mali. Echanges nouveautés Mali contre nouveautés françaises ou allemandes. Jean-Pierre Derlon, C.M.D.T., BP 487, Bamako, Mali.

- I am a fairly serious philatelist aged 50 years. I would like to enter a correspondence with a philatelist in France with a view to exchange of stamps and other philatelic material. I have extensive duplicates of British and British colonial stamps and would like to exchange these for similar from France or other European countries. David P. Williams, 41 Mansewood Rd, Glasgow, G 43 1 TN, Scotland.

Doc. n° 1

• L'achat aux offices postaux

En France, La Poste vous fournira, grâce à son système de réservation, tous les timbres qu'elle émet, au fur et à mesure de leur parution. Vous pouvez aussi les acheter lors de chaque sortie, qui est annoncée dans la presse philatélique et les rubriques "philatélie" de nombreux

quotidiens (page 14, pour cette Gazette). Par ailleurs, un tableau d'affichage dans chaque bureau de poste indique tous les timbres en cours d'émission, qui pourront le plus souvent vous être fournis au guichet. Vous avez également la possibilité de vous abonner auprès du Service Philatélique de La Poste (18 rue F. Bonvin, 75758 Paris cedex 15), pour être servi par correspondance, directement à votre domicile.

A l'étranger, il est possible de s'adresser aux agences nationales, dont les publicités figurent dans la presse philatélique. Elles proposent souvent un système d'abonnement, et certaines éditent même une revue présentant leurs nouvelles émissions (*doc. n° 2 : publicité des postes vaticanes*).

A noter que les points philatélie en France vendent également les timbres d'Andorre, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, et certains timbres de Monaco.

• Les associations philatéliques

Elles offrent à leurs adhérents des "cartons à choix" de timbres ou documents que l'on peut acquérir par prélèvement direct à un certain pourcentage de la cote des catalogues. Lors de leurs manifestations (Journée du Timbre, par exemple : en mars, dans une centaine de villes en France), elles vendent également des documents revêtus du cachet illustré du bureau temporaire.

Dans ces associations fonctionne généralement un service d'abonnement aux nouveautés pour les timbres de France et de l'étranger.

• Les négociants

On peut les rencontrer dans leurs magasins (à Paris, ils se situent en majorité rue Drouot), ou bien sur le lieu des expositions où ils présentent leurs pièces.

Un conseil : évitez d'acheter des timbres sous pochettes où vous ne pouvez voir le contenu (exemple : 100 "fleurs", 500 "sports"), vous risquez d'être déçu à l'ouverture du paquet !

Doc. n° 2

Les négociants organisent aussi des ventes aux enchères ou "ventes sur offre", qu'ils présentent sur catalogue, et qui fonctionnent par correspondance.

• Les bourses aux timbres

Ce sont des rencontres temporaires, organisées le plus souvent par les associations philatéliques, où l'on peut vendre, échanger, acheter des timbres ou documents auprès de philatélistes ou négociants. Dans certaines grandes villes, ce type de rencontre peut avoir une périodicité mensuelle.

A Paris existe un lieu en plein air, au coin des Champs-Élysées, bien connu des philatélistes : le Carré Marigny. C'est une véritable bourse aux timbres, où l'on rencontre des professionnels (négociants) et des amateurs (simples particuliers), et qui fonctionne les jeudi, samedi et dimanche.

• Les petites annonces

Bien évidemment, il ne faut pas oublier les petites annonces de la presse philatélique, qui proposent ventes, échanges et achats entre philatélistes. Rappelons à ce propos que celles de la Gazette sont gratuites !

• Neuf ou oblitéré ?

Eternelle question que se posent bien des philatélistes : faut-il collectionner le timbre neuf ou oblitéré ? C'est avant tout une question de goût... et aussi de budget !

Certains estiment que le timbre doit avoir rempli sa mission, donc être oblitéré. D'autres pensent que l'oblitération nuit à la beauté du timbre. Il faut aussi considérer que les timbres neufs anciens sont rares et très coûteux.

De toute façon, les timbres doivent être en parfait état. Toute pièce moderne tachée, défraîchie, fendue, amincie, doit être éliminée.

LES DIFFÉRENTES FORMES DE COLLECTION

Il est évidemment impossible de collectionner tout : il paraît aujourd'hui plus de 10 000 timbres par an dans le monde ! Voici les types de collection les plus courants.

• Les collections "classiques" ou de pays

On peut se spécialiser dans la collection de timbres d'un seul pays, ou d'un groupe de pays. Le classement se fait alors de façon chronologique, ou par genre (sites touristiques, grands hommes...). Cette collection peut revenir très cher, car il est difficile de remonter dans le temps pour raison de rareté et de prix prohibitif de nombreux premiers timbres.

• Les collections spécialisées

- On entend par spécialisation une étude :
 - soit d'un type de timbres (type Cérés, Blanc, Semeuse... ou, plus près de nous, Sabine, Liberté, Marianne). Cette étude peut être poussée très loin et comporter pour chacun des timbres de la série différentes approches : la date d'émission, les divers tirages, les formes de présentation (planches, roulettes, carnets...), les variétés (bandes de phosphore, gomme...), les différentes oblitérations qui peuvent se rencontrer sur ces timbres, etc... ;
 - soit d'une période postale : Empire, Guerre 39-45, par exemple ;
 - soit d'une catégorie : timbres-taxe, colis postaux, timbres locaux, timbres de Libération... ;
 - soit d'un mode de présentation : coins datés, millésimes, roulettes, carnets... ;
 - soit des techniques de fabrication : dentelures, nuances...

• Les collections thématiques

Réaliser une collection thématique consiste à choisir un thème ou un sujet et à en assurer le développement de façon personnelle en ayant recours à toutes les ressources de la philatélie. Cette collection n'est limitée ni dans le temps (les timbres les plus anciens comme les derniers parus peuvent être utilisés s'ils se rapportent au thème choisi), ni dans l'espace (les pièces de tous pays étant admises, sauf les émissions "jugées indésirables" par la Fédération Internationale de Philatélie).

Le choix du thème est fonction de l'intérêt du collectionneur. Il est cependant

recommandé de savoir se limiter et d'éviter les thèmes trop vastes ou difficiles à approfondir (exemple : la faune, la flore, les sports, pris dans leur généralité).

• L'aérophilatélie

Cette discipline réunit uniquement des timbres et documents postaux ayant trait au transport du courrier par la voie aérienne (plis transportés par ballons ou zeppelins, catapultés, accidentés, premiers vols...).

• La marcophilie

C'est la collection des marques postales et des oblitérations diverses. Les grandes branches de la marcophilie sont les griffes et cachets d'avant le timbre, les oblitérations et marques postales depuis le timbre. L'étude de ces documents offre un aspect historique et technique que nous avons développé lors d'un article précédent.

• La maximaphilie

C'est la collection des "cartes maximum". Une carte maximum (ou "C.M.") se compose d'une carte postale illustrée portant du côté vu un timbre et un cachet postal, ces trois éléments devant présenter entre eux un maximum de concordance. La collection de C.M. peut être effectuée de façon thématique ou par pays.

• L'astrophilatélie

C'est une forme de collection récente, qui fait intervenir la philatélie et l'étude des techniques spatiales, depuis les découvertes des grands astronomes jusqu'au lancement d'engins spatiaux actuels et de leurs conséquences.

LA COMPÉTITION

Le philatéliste peut constituer une collection pour sa satisfaction personnelle, mais il peut aussi la présenter dans des concours où elle sera examinée par un jury qui la notera, lui attribuera une récompense et lui donnera des conseils pour son amélioration (*doc. n° 3*).

Pour concourir, il faut suivre des règles, qui sont précisées dans le règlement édité par la Fédération Française des Associations Philatéliques.

Doc. n° 3 (photo : UPPTT)



La présentation est réalisée sur les feuilles de dimensions maximales 25 x 30 cm (on utilise aujourd'hui le plus souvent le format 21 x 29 cm), feuilles dont le nombre doit être en principe un multiple de 12. Mais il existe de plus en plus au niveau international l'obligation d'avoir recours à un multiple de 16, les panneaux d'exposition montrant alors par face 16 feuilles et non plus 12 (ce fut le cas à l'exposition internationale PhilexFrance 89). Nous avons vu lors d'un article précédent comment confectionner ces feuilles.

La première page d'une présentation de compétition doit comporter, outre le titre de la présentation, un plan de l'étude réalisée, et pour les jeunes la date de naissance de l'auteur.

On distingue plusieurs catégories dans les expositions : la philatélie classique, l'aérophilatélie, l'histoire postale et la marcophilie, la philatélie thématique, la maximaphilie, sont les plus fréquemment rencontrées.

Les concours sont organisés lors des manifestations philatéliques. Pour gravir la hiérarchie des échelons, il faut déjà présenter sa collection sur le plan local (ou départemental), puis régional, puis national, pour accéder éventuellement aux concours internationaux. L'accès au niveau supérieur nécessite généralement d'avoir obtenu un certain type de récompense au niveau immédiatement inférieur. Les diplômes se divisent en médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze argenté, et de bronze.

En-dehors de ces concours individuels, les jeunes ont aussi la possibilité d'accéder à des concours collectifs, organisés chaque année par la Fédération Française des Associations Philatéliques. Un sujet est fixé deux ans à l'avance par délibération du Conseil National à la Jeunesse de la Fédération, et paraît dans la presse philatélique, de façon à laisser aux concurrents un laps de temps suffisant pour mettre leur participation sur pied.

André Bourcet

PROCHAIN ARTICLE : L'INFORMATION DU COLLECTIONNEUR

L'article ci-dessus est extrait du livre de feu André Bourcet, commissaire honoraire à la jeunesse philatélique de Bourgogne-Franche Comté, "Guide illustré de la philatélie", rédigé en liaison avec le groupement des sociétés philatéliques de Bourgogne-Franche Comté et le groupement philatélique dôlois. La Gazette remercie très sincèrement André Bourcet, Robert Garcelon (président du groupement régional) et Jean-Yves Mauvais (président du club dôlois) pour l'avoir autorisée à reproduire gracieusement des extraits de cet ouvrage.

NOS AUTEURS

LA FRANCE ET LE COURRIER DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Avant de s'intéresser au type Blanc (voir précédente Gazette), Albert Lasserre s'était spécialisé dans la période 39-45. Dans un premier temps, il a réalisé une présentation philatélique, qui a atteint le niveau international (Rio de Janeiro). Mais le cadre trop étroit de l'exposition l'a amené à élargir son ambition, en publiant un livre complet sur le sujet, intitulé : "La France



et le courrier de la Seconde Guerre Mondiale", et que la Gazette a déjà évoqué dans ses colonnes.

Comme le titre l'indique, ce livre, illustré de plus de 175 documents (enveloppes, entiers, cachets et lettres elles-mêmes), ne comporte ni timbres, ni documents philatéliques artificiels, mais uniquement du courrier ayant réellement voyagé, porteur d'émotion, et témoin privilégié des événements de cette période.

L'auteur a toutefois limité son ambition à la seule France, ou plutôt aux seuls Français, puisqu'il présente aussi bien du courrier émis par des Français prisonniers à l'étranger que

résistants auprès du général de Gaulle à Londres.

La démarche d'Albert Lasserre est particulièrement intéressante, de par sa volonté pédagogique évidente (retracer chronologiquement par l'exemple du courrier six années de conflit), à l'aide d'un style rendant l'ouvrage très accessible au grand public.

L'auteur réussit à montrer, page après page, tout l'intérêt que la philatélie peut représenter pour un historien, un enseignant, ou le simple curieux, qu'elle est beaucoup plus simple que ne le veut sa réputation, et combien elle peut susciter l'émotion et servir la mémoire de tout un peuple.

Enfin, du strict point de vue philatélique, cette démarche est exemplaire. Trop à l'étroit dans le cadre limité d'une exposition philatélique, nécessairement temporelle, il est allé au bout de son ambition, touchant par là-même un public beaucoup plus vaste et plus disponible. C'est l'aboutissement même de toute collection !

LE PATRIMOINE DE LA POSTE

La bibliothèque de l'UPPTT vient d'acquérir l'ouvrage édité par la maison Flohic, "Le Patrimoine de la Poste". Ce livre de 480 pages est illustré par 1800 photographies en couleurs. Pour en parler, nul n'était mieux placé que Claude Maneau, philatéliste aussi passionné que savant, et responsable de la bibliothèque de l'UPPTT : "enfin une véritable histoire de la Poste, avec une iconographie remarquable ! Il offre un vrai recensement de la Poste et de son musée. Tous ceux qui aiment la Poste et la philatélie y feront des découvertes. A lire ab-so-lu-ment !"



L'ouvrage, au prix public de 270 F, est disponible auprès des éditions Flohic pour le personnel en activité ou retraité de La Poste ou de France Télécom au prix spécial de 180 F.

Pour bénéficier de ce prix spécial, il suffit d'écrire en se recommandant de la "Gazette Philatélique" à : Flohic Editions, à l'attention de Frédéric Beaujard, BP 33, 94222 Charenton Cedex.

Et pour toutes celles et ceux qui douteraient encore de l'intérêt de cet ouvrage, la consultation

préalable en est possible auprès de Claude Maneau, UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

A TRAVERS LA PRESSE

Au cours du trimestre précédent, la Gazette a reçu les revues suivantes (entre parenthèses, titre des principaux articles) :

- **Phila-Revue**, hôtel de ville de 92800 Puteaux ; n° 90, janvier 1997 (Puteaux et les ballons; suite de l'histoire du bureau de Castellarzo; petits et gros chiffres).

- **Philatélie Populaire**, BP 207, 93103 Montreuil cedex ; n° 446/7, janv.-fév. 1997 (quel avenir pour le Musée de la Poste ? Cameroun, un siècle de transformations; vacances en Autriche ; philatélie thématique à l'œil).

- **Regards Philatéliques**, revue de l'Association de la Presse Philatélique Francophone, chez Louis Collinet, 3 rue des deux Boules, 75001 Paris ; n° 6, nouvelle série, décembre 1996 (collectionneur et philatéliste; le 5 Francs de l'Empire; l'article rétro : les étrennes du facteur) ; n° 7, février 1997 (compte-rendu des réunions de l'ADP ; les activités de l'APPF ; revue de presse ; nouvelles brèves).

Si l'une de ces revues vous intéresse, vous pouvez l'obtenir en prêt pendant 15 jours en écrivant à la Gazette, BP 853, 25025 Besançon cedex 4, qui pourra également vous en indiquer les conditions d'abonnement.

Rappelons que les revues nationales (L'Echo de la Timbrologie, Le Monde des Philatélistes, La Philatélie Française, Timbroscopie, Timbroloisirs) sont disponibles dans la plupart des groupes de l'UPPTT, ainsi qu'au secrétariat national de l'Union (38 rue Vignon, 75009 Paris).

LA PAGE DES JEUNES : SOLUTIONS

- **Le timbre mystérieux** : il s'agit d'un timbre émis par la Russie, état indépendant comme tous ceux de l'ex-URSS depuis la fin de cette Fédération. Chaque timbre comporte en caractères latins la mention "Rossija".
- **Le timbre caché** : entre le portrait du poète Alfred de Vigny et un loup évoquant son poème "La mort du loup", on distingue le panorama de la ville de Loches (Indre-et-Loire), patrie du poète. Le château de Loches a fait l'objet d'un timbre en 1986.
- **Le timbre Quiz** : avec les lettres "B" de Beethoven, "R" de Grignard, "I" de Raimu, "T" de Bartholdi et "A" de Foucauld, on recompose le nom de Briat, l'auteur de la Marianne actuelle.

Comment collectionner les timbres ?



COMMENT COLLECTIONNER LES TIMBRES-POSTE ?

Fin décembre est paru un petit opuscule gratuit de 32 pages en couleurs, édité par l'Association pour le Développement de la Philatélie (A.D.P.). Il a pour vocation, selon le mot de Guy Lormand, président de l'ADP, d'être non "le parfait manuel à l'usage des apprentis collectionneurs, mais le petit guide initial qui peut les aider à faire leurs premiers pas."

Cette brochure est remarquablement conçue, abordant de façon claire, précise et facile les modalités de démarrage d'une collection de timbres ou documents, pour aller jusqu'à l'exposition, en évoquant au passage la naissance du timbre, les techniques d'impression ou le rôle important de la presse et des associations philatéliques pour progresser dans cette activité. Très abondamment illustré, ce livret a été tiré à 1,5 million d'exemplaires, de façon à atteindre le plus large public.

L'UPPTT a envoyé (gratuitement, bien sûr) à tous ses membres un exemplaire de cette brochure courant février. Pour vos amis, pour les jeunes que vous côtoyez, vous pouvez vous en procurer d'autres en écrivant au secrétariat national de l'Union, 38 rue Vignon, 75009 Paris (préciser le nombre d'exemplaires désiré).

TÉLÉCARTE... ORANGE!

Le début d'année 1997 a commencé fort ! En effet, on a assisté à une avalanche de "variétés" sur la télécarte orange "Call Home". Tout d'abord, elle existe avec trois types de puce, puisque réalisée par les trois fabricants habituels : 100 000 exemplaires "Gem" en 120 unités, 100 000 exemplaires "SC7" en 50 unités, et 100 000 exemplaires "Solaic" en 50 unités (doc. n° 1, recto des trois cartes).

C'est la carte "Solaic" qui affiche le plus grand nombre d'originalités. Tout d'abord, elle comporte une nouvelle puce. Est-ce une "SO 7" ? En tout cas, elle a un nom : Mosaïc.

Mais ça ne s'arrête pas là. Solaic a réalisé deux versos de cette carte. Sur le premier, on a les lettres "T2G" imprimés sur la télécarte (doc. n° 2), verticalement, à côté du tirage et de la date. Les numéros de la puce et de la série sont,

aux chiffres sur les cartes à trois lignes horizontales (apparemment sur le lot 42).

Autrement dit, cette télécarte peut pratiquement donner lieu à une collection à elle toute seule, par sa multitude de versions !

Autre carte, autres erreurs, mais toujours avec Solaic : la carte "Sécurité Routière" (doc. n° 4), parue à la fin 1996, existe également avec deux versos différents. L'un porte la date d'août

mais comme cette télécarte a été distribuée par la Seita, toute localisation s'avère très difficile.

Terminons en signalant le début d'une série, dite "collection historique", sur les téléphones anciens, particulièrement jolie. Deux cartes sont déjà sorties en fin d'année dernière, consacrées au téléphone Deckert de 1912 ("Modèle très représentatif d'un style Art Nouveau. En forme de lyre, il est réalisé par les établissements J. Wich, constructeur en France et à l'étranger. Il est équipé d'un combiné dit combinophone pour longues distances", nous dit le texte explicatif figurant au verso de la carte) et au téléphone Ericsson de 1900 ("Téléphone suédois à boîtier en métal peint, sur lequel a été dessiné le logo de la firme Ericsson" : doc. n° 7). On attend la suite avec impatience !

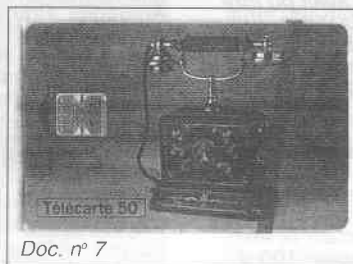
C.Target



Doc. n° 1



Doc. n° 4



Doc. n° 7

96, l'autre celle de septembre (doc. n° 5 et 6). Cette erreur a dû toucher 100 000 cartes. Treize numéros de lots ont été vus,

7). On attend la suite avec impatience !



Doc. n° 2



Doc. n° 3



Doc. n° 5



Doc. n° 6

quant à eux, inscrits sur deux lignes horizontales, comme d'habitude. Sur la seconde version (doc. n° 3), les lettres "T2G" ne figurent plus imprimées sur la carte, mais ont été inscrites sous la forme d'une troisième ligne horizontale, au moment de l'impression des numéros de puce et de série.

Par ailleurs, il existe également une variété sur les puces : le contact inférieur avec le petit carré central se fait tantôt avec un fil, tantôt deux, tantôt trois (trois pour le lot 42) ! On observe ces différences à l'intérieur même des lots (le lot 43 comporte ainsi des puces "un fil" et des puces "deux fils"). Ces puces peuvent être lues sur les anciens testeurs, ce qui donne à penser que Solaic travaillait sur elles depuis plus de deux ans.

Enfin, sans doute pour accroître le plaisir du collectionneur tatillon, il y aurait sur un des versos la lettre "A" qui serait collée

UNE TÉLÉCARTE POUR CHAQUE ABONNÉ À "FRÉQUENCES TÉLÉCOM"

La publication "Fréquences Télécom" traditionnellement réservée aux agents de France Télécom a réservé une heureuse surprise à ses abonnés au mois de décembre. En effet, un numéro hors-série "décembre 96/janvier 97" précisait la tonalité de la campagne publicitaire que chacun d'entre nous pouvait découvrir à la télévision, et dont le slogan était : "France Télécom, nous allons vous faire aimer l'an 2000".

Ce numéro hors-série était accompagné d'une télécarte de 50 unités qui reprenait l'un des visuels de la campagne, et dont le tirage se situait à 260 000 exemplaires.

Ce numéro hors-série de "Fréquences Télécom" nous dit tout sur le film "Le Soleil" qui a enchanté notre vision et notre ouïe par la qualité des images et la mélodie qui les accompagnait. Ce film a été réalisé par un américain, Joe Pytko, qui a obtenu six fois la Palme d'Or au Festival du Film Publicitaire de Cannes, et qui a travaillé pour des marques célèbres telles que Pepsi, Apple et Nike.

Une télécarte pour chaque abonné à "Fréquences Télécom", c'était un joli cadeau. Quand on sait que le tirage de ce numéro hors-série était de 200 000 exemplaires, on peut penser que cette télécarte, spécifique à cette campagne, ne courra pas les rues...

J.-F. L.



PROGRAMME DU 2^{EME} TRIMESTRE 1997

LE RAPPEL

Compléments d'information à partir d'éléments non disponibles au moment de l'impression de la Gazette de janvier dernier :

- 10 février : 2 timbres à 3 F, "Bonne Fête" et "Joyeux Anniversaire". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Jean-Paul Cousin. Premier Jour à Saint-Valentin (Indre) pour le timbre "Bonne Fête", à Chessy (Seine-et-Marne) pour le timbre "Joyeux Anniversaire".

- 10 février, 2 prêts-à-poster, à 14 F l'unité, "Bonne Fête" et "Joyeux Anniversaire". Chacun des deux comporte une carte illustrée assortie d'une enveloppe pré-timbrée. Format de l'enveloppe : 22 x 13 cm (supérieur au format des prêts-à-poster précédents). Ce produit n'a pas fait l'objet d'une oblitération Premier Jour, et n'avait pu être annoncé dans la précédente Gazette.

- 17 mars : 3 F, "Journée du Timbre, le type Mouchon". Ce timbre n'est disponible qu'à l'intérieur du carnet "Journée du Timbre" à 22,80 F et comportant quatre timbres à 3 F et trois timbres à 3 F + 0,60 F.

- 17 mars : 10 F, enveloppe pré-timbrée "100 g", et 20 F, enveloppe pré-timbrée "500 g". Il s'agit de pochettes cartonnées reprenant la "Marianne" de couleur rouge sans valeur faciale, et comportant la mention "lettre". Format de l'enveloppe "100 g" : 162 x 229 mm; format de l'enveloppe "500 g" : 248 x 328 mm. Ces deux produits bénéficient d'un tarif dégressif selon la quantité achetée (respectivement 9,50 F et 19 F dès l'achat de 2, par exemple). Ces produits n'ont pas fait l'objet d'une oblitération Premier Jour et n'avaient pu être annoncés dans la précédente Gazette.

LES EMISSIONS DE TIMBRES D'AVRIL A JUIN 1997

- 1er avril : 6,70 F, "série artistique, oeuvre de Bernard Moninot". Format horizontal 48 x 36 mm, héliogravure. Dessin de Bernard Moninot, mise en page de Charles Bridoux. Premier Jour à Paris les 29 et 30 mars.

- 14 avril : 3 F, 3 F, 4,50 F et 4,50 F, série de 4 timbres "Nature de France" : "Parc des Ecrins", "Parc de la Guadeloupe", "Parc de Port-Cros" et "Parc des Pyrénées". Format de chaque timbre horizontal 36 x 26 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Guy Coda. Premier Jour les 12 et 13 avril à Briançon (05), Petit-Bourg (Guadeloupe), Hyères (83) et Arrens-Marsous (65).

- 28 avril : 3 F, "série Europa : le chat botté". Format vertical 22 x 36 mm, taille-

douce. Gravure et mise en page de Martin Morck d'après un dessin de Gustave Doré. Premier Jour à Strasbourg les 26 et 27 avril.

- 5 mai : 3 F, "Philexjeunes 1997". Dessin de Fleur Laneuze (lauréate du concours organisé l'an dernier). Premier Jour à Nantes les 2, 3 et 4 mai.

- 12 mai : 3 F, série de 6 timbres semi-permanents "La lettre". Format de chaque timbre horizontal 32 x 27 mm, héliogravure. Dessin de Henri Galeron. Jmise en page de Michel Durand-Mégret. Premier Jour à Paris les 8, 9, 10 et 11 mai.

- Courant mai : émission d'un carnet de timbres commémoratifs autocollants. La Gazette ne disposait d'aucune autre information au moment de mettre sous presse !

- 20 mai : 3 F, "Congrès de la F.F.A.P., Versailles". Format horizontal 78 x 22 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Claude Andréotto. Premier Jour à Versailles les 17, 18 et 19 mai.

- 26 mai : 4,40 F, "Château du Plessis-Bourré". Format horizontal 36 x 26 mm, taille-douce/offset. Dessin et mise en page de Jean-Paul Véret-Lemarinier, gravure d'André Lavergne. Premier Jour à Ecuillé (49) les 24 et 25 mai.

- 2 juin : 3 F chacun, série de 4 timbres "Coupe du Monde de football" : Paris, Lyon, Marseille, Nantes". Format horizontal 36 x 26 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Louis Briat. Premier Jour à Paris, Lyon, Marseille et Nantes les 31 mai et 1er juin.

- 16 juin : 4,50 F, "Les Salles-Lavauguyon". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Jean-Paul Véret-Lemarinier. Premier Jour à Les Salles-Lavauguyon (87) les 14 et 15 juin.

- A noter que l'émission du timbre "César" prévue en juin par le calendrier diffusé par La Poste à ses guichets serait, selon nos informations, reportée en septembre.

LES AUTRES INFORMATIONS

- Pour l'envoi de ses vœux, La Poste a édité un prêt-à-poster reprenant le timbre "Madame de Sévigné" (paru en 1996) sans valeur faciale. Assortie d'une illustration avec le texte "La Poste vous présente ses meilleurs vœux", cette enveloppe n'a pas été vendue au public.

- Pour la fin de l'année, les abonnés du Service Philatélique de La Poste ont reçu une empreinte monochrome du poinçon de la "Marianne de Briat" (nouvelles valeurs mises en service en 1996 : 2,70 F, 3,80 F, et 4,50 F). Les réservataires de timbres en bureau de poste ont reçu une carte repre-

nant le timbre "Trésor de Neuvy-en-Sullias".

- A l'occasion de la parution des timbres "Parcs Nationaux" (3 en 1996 et 4 en 1997), La Poste a prévu un livre sur ce sujet. Informations supplémentaires dans notre prochain numéro !

- Au moment où cette rubrique était rédigée (février 1997), La Poste prévoyait l'émission d'enveloppes prêt-à-poster illustrées sur les thèmes Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion. Comme les enveloppes "Panorama de Paris" et "Corse", la vente de ces produits ne devrait être assurée que dans les départements concernés, ainsi qu'au Service Philatélique de La Poste. D'autres produits semblaient également prévus dans le domaine des "prêts-à-poster" : une série "Journée de la Lettre" en mai, une nouvelle série "Coupe du Monde" en juin, des enveloppes "Postexport" nouvelles dans le courant du deuxième trimestre, etc.

- Du 3 février au 30 juin, date de retrait de ces produits, La Poste a mis en place une vente promotionnelle des enveloppes et cartes "La Fontaine" (voir Gazette n° 60). La série de 6 enveloppes a en effet été vendue 25 F (au lieu de 36 F, prix initial), et le lot de 6 cartes postales pré-affranchies 24 F (au lieu de 30 F). Initiative à suivre : peut-être gagnera-t-elle un jour prochain le domaine du timbre-poste ?

- Un arrêté du 16 janvier est venu compléter le programme philatélique 1997 par cinq timbres non prévus initialement : "50ème anniversaire de la mort du Maréchal Leclerc"; "30ème anniversaire de la visite du Général De Gaulle au Québec"; "Domaine de Sceaux"; "Fête des corsaires basques", et un timbre de Poste Aérienne. Ces figurines devraient donc être émises au cours du second semestre 1997.

LE PROGRAMME PHILATELIQUE 1998, 1^{ERE} PARTIE

Un arrêté du 16 janvier 1997 a fixé la 1^{ère} partie du programme philatélique 1998, qui comportera donc les timbres suivants :

- Timbres avec surtaxe : Journée du Timbre, le type Blanc; série "Personnages Célèbres", les acteurs du cinéma français : Jean Gabin, Louis de Funès, Bernard Blier, Lino Ventura, Simone Signoret, Romy Schneider; timbre Croix-Rouge, les fêtes de fin d'année.

- Timbres sans surtaxe : série artistique, oeuvres de Delacroix et de Picasso; série Europa, la fête de la musique; série "Nature de France", quatre timbres sur les chevaux; série touristique, le gois de Noirmoutier et la baie de Somme; série commémoratifs et divers, les 13 timbres suivants : millénaire de l'abbaye de Moutier d'Ahun; 900^{ème} anniversaire de l'abbaye de Cîteaux; centenaire du Salon de l'Automobile; 40^{ème} anniversaire de la Cinquième République; trois timbres sur la Coupe du Monde de football; département d'outre-mer, la Réunion; congrès de la F.F.A.P. à Dunkerque; émission commune France-Chine; Henri Collet; abbé Franz Stock; Michel Debré.

- Timbres semi-permanents : renouvellement des timbres émis en 1997 (10 timbres).

CA VA BOUGER À LA POSTE !

Au moment où nous écrivions ces lignes (début février), on annonçait une évolution très importante de la philatélie à La Poste en 1997 : lancement de livres de timbres, rénovation du système de réservation philatélique, création d'un club des "Aventuriers du Timbre" sans doute proche de ce que fait la Poste canadienne, commercialisation de cartes postales timbrées Premier Jour, et bien d'autres choses ! L'éditorial de Claude Viet, directeur général de La Poste et directeur du courrier, paru dans le "Phil-Infos" de janvier 1997, était clair à cet égard : "La philatélie doit intéresser une clientèle beaucoup plus élargie, au premier rang de laquelle se situe le public jeune. Rénover le timbre, le rendre plus accessible, atteindre un public plus vaste, faire évoluer la conception des timbres et le programme philatélique, se doter d'une communication élargie et présenter une gamme plus riche, l'ambition de La Poste est là pour une évolution rapide de la philatélie !"

JOURNÉE DU TIMBRE : LA PREUVE PAR CINQ !



Cinq groupes de l'Union des Philatélistes des PTT ont organisé cette année la Journée du Timbre : le groupe Bretagne, à Perros-Guirrec; le groupe Franche-Comté, à Beure (banlieue de Besançon); le groupe Rhône-Alpes, à Lyon; le groupe Limousin, à Limoges; et le groupe Loire, à Saint-Georges-Hauteville.

A côté de la traditionnelle exposition philatélique, nos amis ont vendu les souvenirs "Premier Jour" du timbre et du carnet "Mouchon" (16 F la carte ou enveloppe illustrée; 50 F l'enveloppe grand format avec le carnet).

Trois d'entre eux ont de plus émis une carte locale : Bretagne, Franche-Comté et Loire (16 F la carte locale).

Rappelons que le carnet comportait trois timbres à 3 F + 0,60 F, 4 timbres à 3 F (non disponibles en feuilles, contrairement au timbre à surtaxe), et une vignette complémentaire reprenant le même dessin.

Pour tous renseignements et commandes, contacter :

- Roger Guénégo, UPPTT Bretagne, 83 chemin de Landerval, 22700 Perros-Guirrec ;

- Jacques Sarrazin, UPPTT Franche-Comté, rue du Collège, 25480 Pirey ;

- Alain Daillet, UPPTT Rhône-Alpes, 730 rue des Bouleées, Le Mas Rillier, 01700 Miribel ;

- Georges Rejou, UPPTT Limousin, rue de la Front de l'Herbeix, Cassepierre, 87570 Rilhac-Rancon;

- Antoine Duport, UPPTT Loire, 1 ch. du Sablat, 42600 Ecotay l'Olme.

SOUVENIR WALT DISNEY

Depuis plusieurs années, l'Union des Philatélistes des PTT propose à ses adhérents les oblitérations françaises à thème "Walt Disney" (9 oblitérations à ce jour). A l'occasion de la première projection à Paris du film "Le bossu de Notre-Dame", une oblitération spéciale délivrée par un bureau temporaire a été disponible le 27 novembre. L'UPPTT a donc mis à la disposition de ses membres une enveloppe avec illustration sur soie relative au film, affranchie avec le timbre "Unicef" et oblitérée du cachet spécial, au prix de 20 F (reproduite en 4^e de couverture). Cette enveloppe peut toujours être obtenue auprès de l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

ISTANBUL 96 : PAS D'ACCORD !

Suite à l'article de Claude Lhote paru dans la Gazette n° 66, à propos de l'exposition internationale "Istanbul 96", nous avons reçu un courrier de la part d'un participant, Robert Marty, qui n'est manifestement pas d'accord avec les propos de la Gazette. C'est bien volontiers que nous publions son texte :

"Je viens de lire la dernière "Gazette Philatélique". Je ne peux laisser passer une nouvelle fois sans réponse une certaine forme de dénigration (sic) "à la française". Un négociant français, "le Timbrophile", était bien présent, grand spécialiste de l'Orient et de l'Extrême-Orient, collections peu prisées des amateurs de beaux tampons qui constituent à l'heure actuelle les clients de beaucoup de clubs. J'ai, dans le peu de temps que l'horaire nous imposait, vu des cadres : ère napoléonienne, aéropostale, aérophilatélie, espace, donc beaucoup de courage de la part de ces exposants. Je pense qu'il aurait été réconfortant de la part de certains officiels français touchant de très près à nos organisations de se rappeler que grâce à nos cotisations nous participons indirectement à leurs déplacements. Un accueil, une présence "française", nous aurait bien réconfortés. Nous étions 32 personnes."

Dont acte ! La Rédaction en profite pour vous rappeler que les colonnes de la "Gazette" sont largement ouvertes à toute personne voulant s'y exprimer.

LE PORTRAIT DE F. MITTERRAND EN TIMBRES

A l'occasion du Salon des Artistes Indépendants en 1933, le portrait de Paul Doumer, président de la République alors dernièrement assassiné, avait été réalisé en timbres-poste par Sacha Kaminsky : c'était le premier d'une série ! Depuis, le dernier descendant de Paul Doumer conservait précieusement cette oeuvre, dans sa Maison Blanche à Cosne-sur-Loire (Nièvre).

Soixante-quatre ans après, toujours à Cosne, l'idée de reproduire le timbre de François Mitterrand a germé, et, de concert, La Poste et l'Association Philatélique de Cosne ont confié ce minutieux travail à un dessinateur cosnois domicilié dans la région d'Orléans.

Cette réalisation a été exposée à Château-Chinon pour le bureau temporaire de l'émission du timbre de ce dernier président décédé de la République Française.

Bravo pour cette initiative certainement curieuse à contempler... De sources non confirmées, il paraîtrait que dans la région parisienne il existe un portrait similaire du Général de Gaulle. Le Musée du Facteur de Cosne-sur-Loire est intéressé à entrer en relations avec le détenteur de cette réalisation ! Lui écrire à : Musée du Facteur, 58200 Cosne-sur-Loire.



SERGE DEBIEN AU MUSÉE DE LA POSTE

En janvier, Serge Debien a été nommé directeur du Musée de la Poste, en remplacement de Marie-Claude Le Floc'h-Vellay. Serge Debien est depuis de longues années un ami de l'UPPTT, puisqu'il était secrétaire général adjoint de "PhilexFrance 89". Depuis 1993 il était directeur de La Poste d'Indre-et-Loire, à Tours, où il avait d'ailleurs accueilli en 1994 une conférence des présidents de l'UPPTT, et où il entretenait des relations très conviviales avec la Gazette, à cette époque réalisée dans son département. L'UPPTT et la Gazette espèrent que cette nomination leur permettra de poursuivre et développer les liens chaleureux qu'il a su tisser avec l'Union.

RIQUEWIHR, CUVÉE 1997



Nos amis du Musée d'Histoire des PTT d'Alsace ont axé leur exposition annuelle, pour l'exercice 1997, sur le thème "le téléphone en chansons". A travers de très nombreux documents visuels et sonores, cette exposition retrace toute l'histoire du télégraphe et du téléphone par la chanson... et ils sont très nombreux, ceux qui ont composé ou interprété sur ce sujet, depuis la chanson écrite en 1794 par un Anglais à la gloire du télégraphe aérien français, jusqu'aux artistes des années 1990 ! Il est inutile de rappeler, par exemple, que la célèbre chanson de 1935 "Tout va très bien, Madame la marquise..." relate une conversation téléphonique...

Le musée d'Histoire des PTT d'Alsace et son complément le musée de la Diligence sont ouverts du 22 mars au 11 novembre, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures, sauf le mardi. Une oblitération spéciale et des souvenirs philatéliques sont disponibles à ses guichets : Musée d'Histoire des PTT d'Alsace, Château, 68340 Riquewihr, tél. 03 89 47 93 80.

QUELQUES CARTES PTT...

Sélection par Michel Bablot de créations récentes de cartes émises par La Poste et France Télécom.

Un certain nombre de cartes éditées au niveau local par La Poste concernent les changements d'adresse : le recto comporte alors une illustration spécifique (doc. n° 1, modification d'adresse sur un quartier de La Rochelle; doc. n° 2 : carte éditée par La Poste à Poitiers), tandis que le verso conserve la classique version des cartes nationales de changement d'adresse, éventuellement aménagé (doc. n° 3 : verso de la carte de La Rochelle).



Doc. n° 1



Doc. n° 2



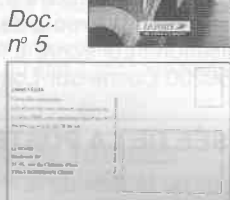
Doc. n° 3



Doc. n° 4



Doc. n° 5



Doc. n° 6



Doc. n° 7

Dans le même ordre d'idées, on peut aussi rencontrer une carte de service destinée à donner la nouvelle adresse d'un

responsable de La Poste à ses clients (doc. n° 4, recto et doc. n° 5, verso, Bordeaux), ou une carte plus "utilitaire", afin d'aviser les expéditeurs d'une erreur d'adressage dans le courrier envoyé à certains destinataires (doc. n° 6 et 7, recto et verso : carte de service éditée par La Poste du Bas-Rhin).

Côté France Télécom, les services qui naissent donnent à leur tour naissance à des cartes destinées aux utilisateurs des dits services (doc. n° 8 : Minicom, carte de



Doc. n° 8



Doc. n° 9

1993; doc. n° 9 : Tatoo, carte de 1996). La numérotation à dix chiffres, outre son lot impressionnant de gadgets, a donné lieu également à la sortie d'une carte postale destinée à la communication entre correspondants de leurs nouveaux numéros (doc.



Doc. n° 10



Doc. n° 11

n° 10, recto, et 11, verso). Enfin, signalons à titre anecdotique la carte, d'ailleurs inutilisable en pratique par voie postale, relative

Doc. n° 12

Doc. n° 13



ve au projet AQ-LLIN dans le service dénommé FTRSI/FCR (doc. n° 12, recto et 13, verso). Tout un programme !

Pour sa part, le Service Philatélique de La Poste est à l'origine de toute une série de cartes dont le recto assure la publicité des "meilleurs timbres de l'année" (en référence au sondage annuel organisé par le S.N.T.P. auprès des réservataires et abonnés de La Poste). L'édition 1990 (doc. n° 14) rappelait que La Poste était aussi partenaire des jeux Olympiques



Doc. n° 14



Doc. n° 15

d'Albertville, celle de 1991 (doc. n° 15) était plus laconique, celle de 1992 (doc.



Doc. n° 16



Doc. n° 17

n° 16, recto et 17, verso) précisait, contrairement aux précédentes, qu'elle émanait de l'Imprimerie des Timbres de Périgueux, s'ornant au passage d'un joli précasage, lequel disparaissait dès la carte de 1993



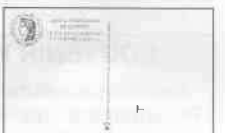
Doc. n° 18



Doc. n° 19



Doc. n° 20



Doc. n° 21

(doc. n° 18, recto et 19, verso), tandis que la carte de 1994 arborait quant à elle le "logo" de l'Imprimerie (doc. n° 20, recto et 21, verso).

Signalons pour terminer que la Gazette est toujours en quête des créations locales de cartes par La Poste et de France Télécom, ainsi que de toute carte à sujet "Poste" ou "Télécom". Toutes les informations fournies paraîtront dans cette rubrique, pourvu que les lecteurs nous les communiquent ! Ecrire à UPPTT, BP 5828, 31505 Toulouse Cedex. D'avance, merci !

CRÉATIONS UPPTT

Deux groupes de l'Union ont avisé la Gazette de la parution de cartes à leur initiative. En Rhône-Alpes, l'UPPTT a réalisé deux cartes pour servir de support à des souvenirs philatéliques, émis à l'occasion du Marathon de Lyon, le 13 octobre 1996, et pour la foire de la poire et des fruits d'automne à Chasselay (doc. n° 1).



Doc. n° 1

Dans le Bas-Rhin, l'UPPTT a éditée une carte numérotée pour le bureau temporaire qui s'est tenu à Strasbourg les 11 et 12 janvier en hommage à Emile Mathis (voir Gazette de janvier), carte créée par Patrick Hamm (doc. n° 2).

Bien entendu, ces groupes restent à la disposition des lecteurs de la Gazette pour leur fournir toute information sur ces intéressantes créations.



Doc. n° 2

LES MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT : I. Classées avec goût. II. Ne sont pas sûrs lorsqu'ils courent. III. Type de cachet. Recherche de "Chopin". IV. Elle ne nous laisse pas sans voix. V. Donc pas détaché. Possédâmes. VI. Surcharge algérienne. Près de. VII. Sont parfois en grève. VIII. Ardeur.

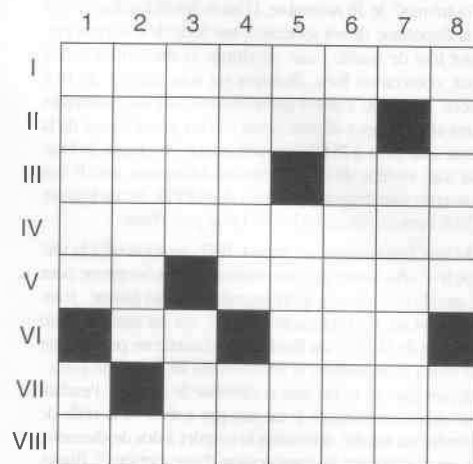
VERTICALEMENT : 1. A crever dans une mauvaise situation. Apporta une virgule sur les timbres français. 2. Oblitération... de prison ? 3. Département. Heureux lorsqu'il est d'or. 4. Fait partie de la famille. Les quatre saisons. 5. Grade PTT. En Corrèze. 6. Ont reçu un prix. 7. Plat... en Suisse. 8. Délicats lorsqu'ils sont aux petits. Direction.

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

SOLUTION DU NUMÉRO PRECEDENT :

HORIZONTALEMENT : I. Démonétiser. Et. II. Egalent. Anesse. III. Patées. Adages. IV. Ore. Sigle. Ires. V. Se. Loi. Omise. VI. Estime. Tarée. VII. Ara. Résinées. VIII. Oblitèrent. Vé.

VERTICALEMENT : 1. Déposée. 2. Egarés. 3. Mate. Tab. 4. Olé. Girl. 5. Nées. Mai. 6. Ensilé. 7. Tt. Go. Ré. 8. Aliter. 9. Sade. Ase. 10. Ena. Orin. 11. Régiment. 12. Sériée. 13. Esses. Ev. 14. Té. Sensé.



LES PENSEES DU JOYEUX HURON... OU LA PHILATELIE PAR L'ABSURDE !

- Avant la sortie des premiers timbres de Mayotte, un chargé de communication sur leur lancement aurait déclaré : "pour faire avaler ce coup-là aux philatélistes, il va falloir drôlement emmayotter le bébé !"
- Protestation des habitants de la Charente qui n'ont pas eu droit au Premier Jour du timbre "François Mitterrand" (réservé à la ville de Château-Chinon) : "quel coup de Jarnac pour la philatélie !"
- Commentaire d'un responsable de La Poste à propos du timbre "Innovation participative" : "avec celui-là, on va encore dire qu'on en a ... trophée !"
- Timbre consacré au Centre Georges Pompidou : c'est sans doute cela que l'on appelle un timbre bien ... centré.

DEUX DIZAINES DE CADEAUX A GAGNER !

Vingt souvenirs philatéliques, représentant plusieurs centaines de francs de valeur, sont à gagner. Pour cela, il vous suffit de répondre aux trois questions ci-dessous, et de retourner le bon de participation ou vos réponses sur papier libre (si vous ne souhaitez pas abîmer votre *Gazette*), avec de préférence un affranchissement philatélique, à : *Gazette Philatélique*, BP 853, 25025 Besançon cedex 4, avant le 30 avril à minuit, le cachet de La Poste faisant foi.

Un tirage au sort parmi les bulletins comportant les bonnes réponses désignera les 20 gagnants du trimestre. Attention ! Conformément au règlement, et afin de permettre un maximum de gagnants, une même personne ne pourra gagner qu'une seule fois au cours de l'année (autrement dit, les 20 gagnants à ce tirage ne pourront pas participer aux concours de juillet et d'octobre, et ceux du numéro de janvier ne peuvent plus participer).

Les réponses aux trois questions figurent dans les différents articles de cette *Gazette* : une lecture attentive vous permettra de les trouver. Inutile de les inventer ! Maintenant, à vous de jouer ... Et bonne chance !

QUESTION N° 1 : QUE S'EST-IL PASSÉ
LE 26 JANVIER 1938 ?

QUESTION N° 2 : QUI A ÉCRIT "RÉPUBLIQUE"
AVEC UN "V" ?

QUESTION N° 3 : QUEL CHANGEMENT CONNAÎTRA
ACOUA EN 1997 ?

Au jeu-concours de la *Gazette* n° 63, il fallait répondre : 1, à une série d'enveloppes pré-timbrées; 2, sur une télécarte portugaise; 3, explorateur. Les gagnants ont été tirés au sort le 10 février à Paris, il s'agit de M.-C. Brel (13), M. Dubois (75), J.-P. Desrousseaux (59), P. Schmauch (67), R. Guénégo (22), J.-B. Gotta (06), B. Burckel (67), O. Burckel (67), G. Pottier (14), S. Moréno (06), P. Appart (92), A. Magne (33), G. Davergne (59), P. Mangeant (27), J. Roger (30), B. Albert (31), M.-L. Housieaux (92), P. Mudet (37), E. Berto (77), L. Fighiera (13). Chacun a reçu ou recevra son cadeau par l'intermédiaire de son président de groupe.

REPONSE N° 1 :

REPONSE N° 2 :

REPONSE N° 3 :

Vos nom et prénom : Votre n° UPPTT(*) :

Votre adresse :

Ce jeu est réservé aux adhérents de l'UPPTT et aux abonnés à titre payant à la *Gazette*. Une seule participation admise par adhérent ou abonné. Règlement complet sur demande à : *Gazette Philatélique*, BP 853, 25025 Besançon cedex 4.

(*) cette case n'est pas à remplir pour les abonnés à titre payant à la *Gazette*.





1952 – 1997
L'UNION des PHILATELISTES des PTT
SOUFFLE SES 45 BOUGIES
MUROL

Le cachet et la flamme spécialement mis en service
pour la 45^e Assemblée Générale de l'Union des Philatélistes des PTT
(voir page 4).



Enveloppe spéciale "Le Bossu de Notre-Dame" (voir page 15) :
pour suivre la série des documents français "Walt Disney".

© Editions Cérés